Niveau(x) d'enseignement : 1 Numéro EDUQ : 8970890
Centre d'intérêt : 520

Leroy-Meinier, Aline.

Le mentorat : formule d'enrichissement pour élèves doués ou talentueux / Aline Leroy-Meinier, Georges Ouellet. -- Montréal : Commission des écoles catholiques de Montréal, Service des études, [1987?].
30 p. ; 28 cm.

Code : 880850. Bibliogr. : p. 28.

ISBN 2-920766-55-4

Vedette(s)-secondaire(s) : Ouellet, Georges • Commission des écoles catholiques de Montréal. Service des études

Descripteur(s) : Tutorat • Douance • Primaire (Ordre d'enseignement) • Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet : Mentorat

Le document présente une formule pédagogique susceptible de contribuer à l'enrichissement de l'activité éducative des élèves particulièrement doués ou talentueux : le mentorat. Cette forme particulière de tutorat consiste à mettre à la disposition de l'élève sur une base régulière, dans le cadre d'un projet bien défini, un adulte disposant de connaissances spéciales dans un champ d'activités particulier. Les conditions d'implantation et d'évaluation d'un projet de mentorat à l'école sont décrites et divers documents-types sont reproduits en annexe.

Type de document : d

8970898

CFCM

LE MENTORAT

Formule d'enrichissement pour élèves doués ou talentueux

Aline Leroy-Meinier
Georges Ouellet

Direction, Service des études:
André Langevin, directeur

Coordination:
Marcel St-Jacques

Secrétaire:
Lise Marier

Révision du texte:
André Pronovost

Graphisme:
Liliane Bedey

© La Commission des Écoles catholiques de Montréal
Service des études

ISBN 2-920766-55-4

Dépôt légal - 3e trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Publications CÉCM

L'utilisation du seul masculin - genre représentant en français le neutre inexistant - pour désigner l'un et l'autre sexe, n'a d'autre but que d'alléger la lecture de ce texte.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION		1
1.	ORIGINE ET DÉFINITION DU MENTORAT	2
2.	PLACE DU MENTORAT DANS L'ÉDUCATION DES ÉLÈVES DOUÉS OU TALENTUEUX	2
2.1	Conception du mentorat en milieu scolaire	2
2.2	Les objectifs du mentorat	2
2.3	Le mentorat: une formule d'enrichissement parmi d'autres	3
2.4	Les avantages du mentorat	3
2.5	Les expériences de mentorat au Québec	4
2.6	Perception du mentorat par les milieux scolaires: l'étude de Collangelo et Kelly (1983)	4
2.7	Les limites du mentorat	4
2.8	La formule de Gray	5

3.	**IMPLANTATION DU MENTORAT DANS L'ÉCOLE**	**5**
3.1	L'essentiel du projet: le recrutement des mentors	5
3.1.1	L'avis de recherche	6
3.1.2	La lettre	6
3.1.3	Le recrutement des mentors	6
3.2	Le choix des élèves	6
3.3	L'appariement entre mentor et élève	6
3.4	L'intégration du projet dans l'école	6
4.	**ÉVALUATION D'UN PROJET MENTORAT**	**7**
4.1	L'évaluation par étapes	7
4.2	L'évaluation globale	7
CONCLUSION		**9**
BIBLIOGRAPHIE		**10**
ANNEXES		
A:	Avis de recherche de mentors	12
B:	Lettre à envoyer à différentes sources	13
C:	Responsabilités du mentor	15
D:	Responsabilités de l'école	16
E:	Lettre de demande d'autorisation aux parents	17
F:	Questionnaires	18

INTRODUCTION

Le mentorat, comme d'autres formules pédagogiques, contribue à l'enrichissement de l'activité éducative des élèves particulièrement doués ou talentueux.

Formule simple et séduisante, il jouit d'une popularité d'autant plus grande qu'il demande peu aux intervenants qui choisissent de l'implanter. En effet, en sollicitant la participation active de personnes-ressources de la communauté, c'est-à-dire des personnes disposant d'un talent et de connaissances spéciales dans un champ d'activités particulier, l'école continue de profiter à plein temps de toutes ses ressources enseignantes et non enseignantes, lesquelles peuvent ainsi être affectées à d'autres activités d'enrichissement.

Le but de ce document est de promouvoir le programme de mentorat et de proposer aux intervenants des moyens susceptibles de faciliter sa mise en place.

1. ORIGINE ET DÉFINITION DU MENTORAT

L'intérêt que le mentorat suscite dans les pays anglo-saxons, et qui s'étend depuis peu au Québec, a déjà entraîné de nombreuses études ainsi qu'une première conférence internationale: "Le mentorat, une aide à l'excellence", qui s'est tenue à l'Université de Colombie-Britannique en juillet 1986.

Pour retracer l'origine du mentorat, il faut remonter à la légende d'Homère, l'Odyssée, où Ulysse confie la garde de son fils Télémaque à son vieil ami Mentor. Ce dernier assumera l'éducation de Télémaque durant le long voyage d'Ulysse. Depuis lors, Mentor est devenu mentor, terme référant à tout personnage désireux de transmettre à un plus jeune (protégé ou disciple) le fruit de son expérience et de son savoir. Dans le contexte de l'éducation moderne anglo-saxonne, le mentor s'apparente généralement à un sage conseiller ou guide, alors que le mentorat désigne le cadre relationnel dans lequel s'effectue un certain apprentissage, source de développement pour le protégé.

Le monde contemporain des affaires, de l'industrie et de l'éducation aux États-Unis et au Canada a revivifié le concept du mentorat, et de nombreuses études ont suivi. Aussi, pour faire le point sur la question, Noller et Frey (1983), vivement intéressés par la renaissance du mentorat, se sont employés à regrouper quelque deux cent cinquante études publiées entre 1962 et 1983. Les auteurs soulignent la variété des études souvent réalisées selon un aspect particulier du mentorat, ce qui ne facilite pas l'accord sur une définition précise. Quoi qu'il en soit, tous s'entendent pour dire que le mentorat, en tant que relation spéciale entre deux individus, est bénéfique à l'un et à l'autre. Pour le mentor, il y a un défi et une satisfaction, le sentiment de contribuer à quelque chose. Peut-être le mentorat représente-t-il aussi un moyen de rester «dans le coup». Pour le protégé, il s'agit d'un encouragement et d'une aide en vue de son propre accomplissement. Comme l'exprimait un auteur: "Soyez mentor et laissez un héritage!"

Les différentes études sur le mentorat s'entendent sur deux points:

- quelles que soient les modalités d'application (cadre informel ou formel), le mentor et son protégé doivent posséder des qualités personnelles (détermination, motivation, disponibilité ...) et aussi des qualités relevant de l'expérience (méthode, connaissance, compétence);

- le succès du mentorat tient à la judicieuse combinaison entre mentor et protégé, chacun ayant sa propre personnalité, son style d'apprentissage, ses centres d'intérêts.

2. PLACE DU MENTORAT DANS L'ÉDUCATION DES ÉLÈVES DOUÉS OU TALENTUEUX

Résultat de nombreuses expériences réalisées dans les milieux scolaires, pour la plupart hors Québec, le mentorat tient donc lieu de formule d'enrichissement susceptible de satisfaire les besoins des élèves doués ou talentueux.

2.1 Conception du mentorat en milieu scolaire

Le mentorat consiste à fournir un enrichissement à un élève (ou à plusieurs, dans certaines expériences) dont les besoins, les talents et les intérêts, préalablement bien définis, ne peuvent être pleinement satisfaits dans le cadre de la classe, dans la mesure où ces besoins nécessiteraient une attention trop privilégiée et une approche trop spécialisée de l'enseignant. En sa qualité de responsable de l'enrichissement, le mentor doit non seulement posséder une expérience, un talent et des connaissances dans un domaine particulier, mais il doit aussi démontrer une disponibilité, une ouverture d'esprit, une souplesse... Précisons que le mentor peut se recruter dans la communauté, dans le monde du travail, à l'université.

2.2. Les objectifs du mentorat

Le mentorat vise généralement les objectifs suivants:

- l'enrichissement par l'approfondissement d'un contenu d'apprentissage bien délimité, fouillé en profondeur (enrichissement en profondeur), et l'enrichissement par l'intensification du contenu (enrichissement en densité);

- l'enrichissement en complexité par le recours à des processus d'apprentissage qui font intervenir les plus hauts niveaux de pensée;

- l'élaboration de solutions, la création de produits à partir

d'une transformation des connaissances acquises, plutôt qu'un simple déversement de ces connaissances.

Cet enrichissement multidimensionnel devrait toutefois tenir compte des "3R" que Runions (1984), dans une étude sur le mentorat auprès d'adolescents, considère essentiels, quelle que soit la nature du mentorat. Ces "3R" désignent:

Réalité: le mentorat doit s'ouvrir sur des réalités extérieures à la classe, faire référence à l'acquisition d'habiletés permettant à l'élève de composer avec la réalité (savoir faire face au changement, savoir prendre des décisions, des risques...).

Relation: c'est l'essence même du mentorat.

Responsabilité: c'est l'habileté de l'élève à participer au processus d'apprentissage en partenaire égal. Ce mode de participation permet aux deux partenaires de poursuivre leur évolution.

2.3 Le mentorat: une formule d'enrichissement parmi d'autres

Le mentorat ne constitue pas "la" réponse aux besoins des élèves doués ou talentueux. Il peut être accompagné d'autres formules d'enrichissement. Le mentorat se distingue des autres formules du fait qu'il nécessite la participation d'une personne-ressource spécialisée. L'encart de la page 3 fait voir la distinction à établir entre les personnes-ressources engagées bénévolement dans le milieu scolaire et les mentors, eux aussi engagés bénévolement.

2.4 Les avantages du mentorat

Promouvoir le mentorat, c'est insister avant tout sur les avantages à y recourir.

Dans le cadre d'une étude destinée à mettre en évidence les avantages du mentorat, à la fois pour le mentor et l'élève, Edling et Haensly (1985) ont procédé à des interviews auprès d'adolescents et de mentors engagés dans un programme de mentorat orienté vers une expérience de carrière.

Principales caractéristiques des personnes-ressources oeuvrant en milieu scolaire

Personnes-ressources susceptibles d'oeuvrer en milieu scolaire		
La personne-ressource	**Le tuteur***	**Le mentor**
Personne bénévole, disponible sur une base régulière ou occasionnelle	Personne bénévole, disponible sur une base régulière ou occasionnelle	Personne bénévole, disponible sur une base régulière pendant un temps déterminé
Peut oeuvrer auprès de tout élève	Peut oeuvrer auprès de tout élève	S'adresse aux élèves particulièrement doués ou talentueux
Ne dispose pas nécessairement de ressources, de connaissances pour organiser un programme de tutorat	Ne dispose pas nécessairement de ressources, de connaissances pour organiser un programme de tutorat	A une fonction d'enrichissement
Sa fonction de soutien est définie par l'enseignant	Sa fonction d'accompagnement s'inscrit dans une démarche pédagogique structurée	Doit pouvoir organiser son propre programme, ce qui détermine un contrat de service
N'a aucun contrat de service, si ce n'est de répondre à un besoin ressenti par l'enseignant	Peut éventuellement s'occuper d'accélération avec ces élèves doués ou talentueux	Sa participation (besoins, rentabilité) peut être évaluée
Son travail peut être évalué	A un contrat de service spécifié par l'enseignant	
	Son travail peut être évalué	
	Le tuteur peut aussi être un élève*	

* Pour plus d'informations sur les formules de tutorat, consulter "Le tutorat" par Monique Goulet (C.E.C.M.).

Concernant le mentorat, les élèves font état des avantages suivants:

- l'avancement dans la carrière;

- l'accroissement des connaissances;

- le développement du talent identifié, ainsi que d'un ou de plusieurs talents non nécessairement identifiés avant le programme;

- le développement d'une éthique personnelle;

- la naissance d'une amitié;

- l'encouragement de la créativité.

Quant aux mentors, ils ont surtout rapporté:

- une satisfaction liée à l'atteinte d'objectifs;

- l'effet stimulant d'un tel engagement;

- l'établissement d'une relation d'amitié.

Harris (1984), après une expérience de mentorat auprès d'élèves doués ou talentueux de niveau primaire, relève d'abord l'enthousiasme des jeunes, qui considèrent leur expérience comme ce qu'ils ont fait de mieux à l'école. Sont mentionnés également:

- la chance de travailler en tant que "professionnel actif" avec l'aide d'un expert;

- la chance de travailler dans une situation d'apprentissage différente, au delà du contexte scolaire;

- l'apprentissage d'habiletés variées reliées à l'interview, à la recherche, à l'utilisation de moyens audio-visuels;

- des bénéfices sur le plan de la confiance en soi, de la prise de conscience et de l'estime de soi.

Point important à souligner, les avantages ne couvrent pas seulement la sphère cognitive, mais également la sphère affective. Aussi les milieux qui voudront recourir au mentorat devront:

- tenir compte de l'intensité de la relation souvent rapportée dans les études, et donc accorder une attention toute particulière à l'appariement mentor-élève;

- considérer le mentorat comme un engagement qui nécessite temps et énergie.

2.5 Les expériences de mentorat au Québec

La plus probante est celle de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal (C.E.P.G.M.), sous la responsabilité de Michael Thomas, conseiller pédagogique et responsable des programmes de mentorat dans toutes les écoles de cette commission scolaire. Satisfait des résultats et de la réaction du milieu, M. Thomas continue d'assumer la responsabilité du projet qui est dans sa quatrième année de réalisation.

Le mentorat commence donc à faire son chemin, surtout en milieu anglophone. On peut s'étonner de la difficulté d'expansion du mentorat en milieu francophone, qui peut tenir à la fois d'une méconnaissance de la formule et de la perception du mentorat par les milieux scolaires.

2.6 Perception du mentorat par les milieux scolaires: l'étude de Collangelo et Kelly (1983)

Cette étude sur les attitudes des étudiants, des enseignants et des parents vis-à-vis de certains programmes d'enrichissement a été effectuée dans des communautés rurales de l'État de l'Iowa. Elle a permis de clarifier le sentiment des étudiants non admis aux programmes d'enrichissement. L'ensemble des réponses indique une attitude neutre, ce qui est d'ailleurs conforme à une étude analogue réalisée par Ford (1978). L'étude de Collangelo et Kelly suggère par ailleurs que les parents et les enseignants ne pensent pas que les étudiants sélectionnés soient rejetés par l'ensemble des étudiants.

2.7 Les limites du mentorat

Le mentorat en milieu scolaire, bien que d'un coût minime, ce qui constitue un avantage non négligeable, peut se révéler insatisfaisant à de nombreux égards. Gray (1984) fait surtout référence:

- au petit pourcentage d'élèves visés par le mentorat;

- à la difficulté du recrutement des mentors, compte tenu des exigences liées à leur rôle;

- à l'appariement entre mentors et étudiants, parfois malaisé et source de conflits;

- à la relative difficulté d'instaurer des relations harmonieuses entre les administrateurs d'école, les enseignants des élèves sélectionnés, et les mentors;

- à la difficulté d'établir des critères d'évaluation des programmes proposés par les mentors.

C'est pourquoi l'auteur présente une formule de mentorat qui diffère de la formule initiale.

2.8 La formule de Gray

Considérant à la fois les inconvénients et les mérites du mentorat, l'auteur propose la formule suivante: mentorat indirect et mentorat direct combinés.

Cette formule consiste à utiliser de futurs enseignants du primaire et du secondaire comme mentors. Engagés sur une base volontaire, ces futurs enseignants bénéficient d'un cours crédité les préparant à répondre aux habiletés et intérêts des élèves doués, créatifs ou talentueux. Entraînés, ces nouveaux mentors peuvent alors faire appel à l'expérience de personnes-ressources de la communauté ou du monde du travail.

Le choix des personnes-ressources se fait en fonction des objectifs d'apprentissage visés, lesquels peuvent relever de la sphère affective ou de la sphère cognitive. Enrichis au contact de ces personnes-ressources, les futurs enseignants sont alors en mesure de dispenser un mentorat direct auprès de deux à quatre "élèves", et ce en fonction d'une approche systématisée.

Le projet dure de huit à dix semaines, à raison de deux à quatre heures par semaine. Les élèves, sélectionnés par les enseignants, les administrateurs d'école et les parents, démontrent généralement qu'ils sont capables:

- de s'engager dans un projet et de le mener à terme;

- de rattraper le temps perdu en classe pendant qu'ils travaillent avec leurs mentors, chose qui sourit notamment aux enseignants du secondaire dont les élèves confiés à un mentor se trouvent à manquer plusieurs cours, et parce que le mentorat peut ne pas toucher les matières du programme régulier.

3. IMPLANTATION DU MENTORAT DANS L'ÉCOLE

Les écoles désirant recourir au mentorat doivent le faire à la suite d'une réflexion et d'un ensemble de démarches qui caractérisent tout projet d'enrichissement. Elles doivent également tenir compte des facteurs suivants:

- Présence d'élèves exprimant des besoins ou manifestant des intérêts ou talents particuliers auxquels l'école n'est pas en mesure de répondre à l'intérieur de l'horaire de classe. Besoins, intérêts et talents sont les champs couverts par le mentorat.

- Sensibilisation des membres de l'équipe-école ou du Comité d'école aux besoins des élèves doués ou talentueux et aux différentes formules d'enrichissement susceptibles d'être implantées en milieu scolaire.

- Conviction des membres de l'équipe-école ou du Comité d'école quant à l'excellence des services offerts par des personnes non enseignantes.

- Absence d'appréhension chez les administrateurs, enseignants et parents d'élèves qui décident de recourir à cette formule, tout prenant bien soin de diversifier les services auprès de la population de l'école.

Cela fait, on nomme un coordonnateur et on regroupe en comité spécial les personnes les plus intéressées: administrateurs, enseignants, parents. Ces personnes s'emploient à mettre par écrit et à tenir compte de:

- la situation du projet par rapport à l'orientation générale de l'école;

- la clientèle visée;

- les objectifs globaux du projet;

- la liste des ressources humaines, matérielles et financières indispensables à la réalisation du projet, voire le recensement des moyens permettant d'obtenir les ressources indispensables;

- les modalités d'application souhaitées: durée souhaitée du projet, lieu de réalisation, nombre d'élèves touchés par le projet...;

- les modes d'évaluation prévus: rencontres en cours de projet, questionnaires...

3.1 L'essentiel du projet: le recrutement des mentors

Idéalement, on devrait pouvoir procéder dans cet ordre: choisir les élèves, dresser les profils types des mentors (en fonction des besoins, intérêts et talents de ces élèves), et recruter les mentors. Ce qui ne serait pas sans créer des attentes chez l'élève. Aussi vaut-il mieux procéder en tout premier lieu au recrutement des mentors.

Il y a deux façons de recruter ceux-ci: l'avis de recherche et la lettre à différentes sources.

3.1.1 L'avis de recherche

Cet avis, dont on trouve un exemple en annexe A, peut être adressé aux parents, aux associations et aux clubs locaux; paraît « dans les journaux de quartier, dans les bulletins mensuels collégiaux et universitaires; être affiché dans les magasins et lieux publics des environs. Toute forme de diffusion peut être envisagée, le but étant d'aller chercher les ressources de la communauté environnante de l'école.

3.1.2 La lettre

Cette lettre (voir modèle en annexe B) sera adressée à différentes sources dont le comité aura dressé une liste aussi exhaustive que possible.

3.1.3 Le recrutement des mentors

Les personnes chargées du recrutement des mentors (le coordonnateur doit en faire partie) analysent, dans un premier temps, tous les avis de recherche dûment remplis, ainsi que les offres de services faisant suite aux lettres adressées aux différentes sources. Les mentors potentiels sont convoqués à une rencontre visant à connaître ce qu'ils croient pouvoir offrir et comment ils souhaitent l'offrir. Cette rencontre vise également à apprécier la motivation, la disponibilité, l'expérience pédagogique et autres points que les personnes chargées du recrutement jugent importants.

Advenant l'accord des responsables du recrutement sur l'engagement d'un candidat mentor, l'engagement n'est effectif qu'après que le candidat eut pris connaissance des responsabilités inhérentes à la fonction de mentor (voir annexe C). De la même façon, l'école, par le biais des responsables du projet, a elle-même ses obligations à l'endroit des mentors, et c'est au coordonnateur du projet qu'il revient de veiller au respect de ces obligations formulées à l'annexe D.

3.2 Le choix des élèves

Le choix des élèves est fait par les administrateurs, les enseignants, les parents, parfois même par les élèves eux-mêmes. Ce choix obéit aux critères suivants:

- reconnaissance de besoins, d'intérêts, de talents particuliers auxquels l'école ne peut répondre dans le cadre de la classe, même dans celle où il y a déjà de l'enrichissement;

- capacité à mener un projet à bien et à terme;

- capacité à rattraper les cours manqués, le mentorat pouvant exiger de soustraire l'élève à l'horaire de classe.

Si les parents ne participent pas à la sélection, ils doivent quand même consentir à la participation de leur enfant à un projet de mentorat. Une lettre type figure à cet effet à l'annexe E.

3.3 L'appariement entre mentor et élève

Il s'agit du sujet délicat auquel font référence tant d'études. Aussi les membres du comité s'assureront-ils de la concordance des intérêts, des talents, des personnalités, des méthodes de travail, des styles d'apprentissages.

3.4 L'intégration du projet dans l'école

Elle nécessite la participation et le consentement des enseignants, de l'administration de l'école, du coordonnateur du projet, des mentors et parfois des parents. Il existe en effet différents modes d'intégration, à savoir:

intégration du projet pendant l'horaire de classe et dans le cadre de l'école

- Dans ce cas, le mentor rencontre son(ses) élève(s) sur la base d'un horaire déterminé d'avance. Il doit pouvoir disposer d'un local et de matériel.

intégration du projet en dehors de l'horaire de classe, à l'école

- Dans ce cas, l'accord de l'administrateur d'école et des parents est indispensable. Le mentor doit pouvoir disposer d'un local et de matériel.

intégration du projet en dehors de l'horaire de classe et en dehors de l'école

- L'accord des parents est essentiel. Le mentor veille personnellement au cadre organisationnel.

4. ÉVALUATION D'UN PROJET MENTORAT

Elle s'effectue au cours du projet (évaluation par étapes) et à la fin de celui-ci (évaluation globale).

4.1 L'évaluation par étapes

Le mentorat dans une école peut couvrir plusieurs programmes et faire appel à la responsabilité de différents mentors. Il revient au coordonnateur d'évaluer la qualité de l'organisation des programmes et de leur contenu. Pour ce faire, il peut:

- rencontrer régulièrement les mentors, et les assister s'ils sont en difficulté;

- rencontrer les élèves afin d'apprécier leur degré de satisfaction;

- voir auprès des enseignants comment les élèves s'organisent pour condenser certaines matières;

- appeler les parents, si nécessaire;

- évaluer avec la direction l'intégration des mentors dans l'école, et relever par la même occasion les facteurs facilitant ou entravant une bonne intégration.

Les tâches qui incombent aux coordonnateurs peuvent être variables et dépendre de facteurs propres à chaque école. Ces tâches demandent temps, énergie, disponibilité, souplesse et ouverture d'esprit.

L'énumération de ces qualités amène une question fondamentale: qui peut être coordonnateur? Un administrateur d'école non débordé? Un enseignant dévoué? Un parent averti? Un professionnel non enseignant?

4.2 L'évaluation globale

Elle est plus formelle et doit aboutir à des recommandations telles que maintenir, modifier ou revoir complètement le projet. L'évaluation globale est donc nécessaire. Les moyens utilisés pour évaluer sont habituellement les questionnaires qu'on adresse aux élèves, aux mentors, aux enseignants, aux parents. Des exemples de questionnaires sont donnés à l'annexe F. Le but de ces questionnaires est d'évaluer le plus d'aspects possible du projet mentorat:

- rentabilité du projet, en termes d'atteinte des objectifs globaux;

- organisation matérielle du mentorat: assiduité des participants, local, matériel, durée, fréquence/semaine;

- qualité des relations mentors-élèves;

- moyens préconisés en relation avec les objectifs des programmes.

Aux questionnaires peuvent s'ajouter des entrevues avec les élèves et les mentors, de façon à évaluer les aspects plus subjectifs du mentorat.

L'évaluation du projet initial génère aussi des réflexions axées, par exemple, sur:

- la création d'une banque de mentors, histoire de faciliter leur recrutement;

- l'élaboration d'un plan qui faciliterait la programmation des contenus proposés par les mentors.

CONCLUSION

Encore peu exploité au Québec, le mentorat mérite de prendre rang parmi les formules d'enrichissement pour les élèves doués ou talentueux. Essentiellement basé sur l'utilisation de ressources disponibles à l'extérieur de l'école, le mentorat illustre on ne peut mieux l'ouverture de l'école sur la communauté. En cela, il répond à l'un des voeux de l'École québécoise.

BIBLIOGRAPHIE

ALBERT, R.S., **Special programs require special people**, Roeper Review, 4(2), 1981, 2-4.

COLLANGELO, N. et KELLY, K.R., **A study of student, parent and teacher attitudes** toward gifted programs, The Gifted Child Quarterly, 27(3), 1983, 107-110.

EDLING, E.P., **Gifts of Mentorships**, The Gifted Child Quarterly, 29(2), 1985, 55-60.

FREY, B.R. et NOLLER, R.B., **A legacy of success**, Journal of Creative Behavior, 17(1), 1983, 60-64.

FREY, B.R. et NOLLER, R.B., **Mentoring for the future**, Journal of Creative Behavior, 20(1), 1986, 49-51.

FORD, B., **Student attitudes toward special programming and identification**, The Gifted Child Quarterly, 22(4), 1978, 489-497.

GRAY, W.A., **Mentoring gifted talented creative students on an initial student teaching practicum: guidelines and benefits**, Gifted Education International, 2(2), 1984, 121-128.

HARRIS, R.A., **Mentorship for the Gifted**, The Gifted Child Quarterly, 33(3), 1984, 8-9.

JOHNSON, M.C., **Mentors: the key to development and growth**, Training and Development Journal, 34(7), 1980, 55-57.

LEVINSON, D.J., **The season's of a man's life**, NYC: Alfred A. Knoff, 1978.

NOLLER, R.B. et FREY, B.R., Mentoring: an annotated Bibliography, Buffalo, N.Y., Bearly Limited, 1983.

NOLLER, R.B., Mentoring: A renaissance of apprenticeship, Journal of Creative Behavior, 16(1), 1982, 1-4.

RUNIONS, T., The Mentor Academy Program Eductting the Gifted and Talented for the 80's, The Gifted Child Quarterly, 24(4), 1980, 152-154.

RUNIONS, T. et SMYTH, E., Gifted adolescents as co-learners in mentorships, Journal for the Education of the Gifted, 8(2), 1985, 127-132.

ANNEXE A
Avis de recherche de mentors

Dans le cadre de son projet DOUANCE, l'école* _____
est à la recherche de personnes bénévoles pour participer à l'enrichissement de l'activité éducative de ses élèves doués ou talentueux.

Si vous avez un talent particulier
ou
Si vous êtes un expert ou avez déjà été un expert dans votre profession ou corps de métiers
ou
Si vous avez de bonnes connaissances dans un champ d'activité particulier (passe-temps divers)
et
Si vous avez du temps et désirez faire bénéficier nos élèves de vos richesses,

N'hésitez pas et retournez ce formulaire au coordonnateur des projets.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Tél. (domicile): _____ (travail): _____

Champ d'activité professionnelle ou corps de métiers où vous êtes expert ou avez été expert:

_____

Champ d'intérêt où vous avez de bonnes connaissances: _____

_____

Talent particulier:

_____

Expérience(s) de travail: _____

_____

Formation: _____

Loisirs: _____

Disponibilité: occasionnelle ☐ régulière ☐

Précisez le plus possible vos moments de disponibilité (jours, heures, durée)

_____ Date: _____

* Il peut s'agir d'un regroupement d'écoles du même quartier, de la même commission scolaire.

ANNEXE B
Lettre à envoyer à différentes sources

(élargissement du recrutement)

La lettre peut être adressée à différentes sources dont les noms, adresses et téléphones figurent dans l'annuaire téléphonique sous les rubriques suivantes:

- **Associations**
- **Centres d'animation**
- **Centres d'art**
- **Clubs et Conseil de l'Age d'or**
- **Collèges (CEGEPS)**
- **Corporations professionnelles**
- **Écoles**
- **Fédérations**
- **Universités (départements, centres et groupes de recherche).**

Les besoins, habiletés, intérêts de la population scolaire déterminent ces sources.

À qui de droit,

Dans le cadre de son projet DOUANCE, l'école _____ est à la recherche de personnes-ressources spécialisées dans les domaines suivants _____

_____ pour participer, sur une base bénévole, à l'enrichissement de l'activité éducative de ses élèves dont les aptitudes à (aux) _____ mériteraient d'être développées de façon optimale.

Les personnes désireuses de faire bénéficier nos élèves de leurs expériences et de leurs compétences peuvent communiquer avec le coordonnateur du projet. Ce dernier les informera alors sur le sens du projet et sur les attentes de l'école par rapport à ces personnes-ressources.

Le personnel en charge du projet vous adresse tous ses remerciements.

Pour l'école,

Coordonnateur de projet

ANNEXE C
Responsabilités du mentor

En plus de posséder des connaissances et compétences, le mentor:

- doit proposer un programme d'enrichissement inspiré de ses compétences et de ses connaissances. Ce programme doit faire état, en plus de son contenu et de ses objectifs, de ses modalités d'application: où, quand, comment, à quelle fréquence, durée, nombre d'élèves auxquels il s'adresse;

- doit faire part aux parents des principaux éléments du programme (le coordonnateur l'assistera dans cette tâche);

- doit voir à ce qu'un climat d'apprentissage facilite les échanges entre lui et ses étudiants;

- doit respecter son horaire. S'il ne peut pas respecter un rendez-vous, le mentor doit en avertir le coordonnateur ou les élèves. Si le mentorat s'effectue en dehors du cadre scolaire, les parents doivent en être avisés;

- doit être familier avec la routine de l'école et avec ses règlements;

- doit pouvoir consacrer quelque temps à discuter des progrès réalisés par les élèves avec lesquels il travaille;

- ne doit pas hésiter, en cas de difficulté, à communiquer avec le coordonnateur du projet.

ANNEXE D
Responsabilités de l'école

Le coordonnateur du programme de mentorat, nommé par le Comité organisateur (administrateur, enseignants, parents), doit faciliter l'intégration du mentor:

- en organisant une ou deux rencontres entre le mentor et les enseignants concernés, avant le début du programme;

- en lui apportant des précisions sur les qualités des élèves choisis pour le programme;

- en l'informant sur la routine scolaire;

- en lui offrant des locaux, du matériel;

- en l'assurant d'une collaboration régulière.

Le coordonnateur doit surveiller de près les relations mentor-élève, question de pouvoir agir rapidement en cas de difficulté.

ANNEXE E

Lettre de demande d'autorisation aux parents

Chers parents,

Dans le courant de l'année scolaire 198 - 198 , l'école _____ a l'intention d'offrir des programmes de mentorat (1) à ses élèves manifestant des aptitudes, habiletés ou intérêts auxquels le titulaire de classe ne peut répondre pleinement.

Pour ce faire, l'école fait appel à des personnes-ressources(2) dont les connaissances et compétences contribueront à l'enrichissement de nos élèves.

Votre enfant a démontré tout particulièrement son aptitude pour _____ son talent pour _____ son intérêt pour _____ . Si vous désirez que votre enfant participe à un tel programme, veuillez compléter et retourner le coupon ci-dessous. Le mentor ou le coordonnateur des programmes de mentorat vous tiendra au courant de la façon dont le programme sera offert (où, quand, comment, par qui) et en quoi précisément il consistera.

Merci de votre collaboration!

(1) Mentorat: action éducative entreprise par une personne-ressource auprès d'un élève ou d'un groupe d'élèves. Cette action est approuvée et supervisée par l'école.

(2) Mentor: responsable de cette action éducative.

- - - -

ANNEXE F

Questionnaires

- aux **élèves** concernés
- aux **enseignants** de ces élèves
- à leurs **parents**
- aux **mentors**

pour évaluer les programmes de mentorat.

École: _____

Programme de mentorat, année scolaire 198 - 198

QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DES ÉLEVES AYANT SUIVI UN PROGRAMME DE MENTORAT

Nom de l'élève _____

Classe: _____ Nom du mentor: _____

Type d'activités organisées par le mentor: _____

_____

Fréquence des activités: _____ lieu des activités: _____

(nombre d'heures par semaine) (local à l'école)

Les activités avaient-elles lieu pendant l'horaire de classe:

oui ☐ non ☐

Si non, précise quand et où: _____

_____

T'est-il arrivé d'être absent à une période d'activités?

jamais ☐ occasionnellement ☐ souvent ☐

Si tu coches occasionnellement ou souvent, dis pourquoi:

Est-il arrivé que ton mentor soit absent?

jamais ☐ occasionnellement ☐ souvent ☐

Étais-tu content d'aller aux activités?

jamais ☐ occasionnellement ☐ souvent ☐

Quelle que soit ta réponse, dis pourquoi?

As-tu l'impression que ces activités t'ont appris quelque chose, ou ont changé quelque chose pour toi à l'école?

un peu ☐ moyennement ☐ beaucoup ☐

Quelle que soit ta réponse, essaie de dire ce qui a changé, ce que tu as appris:

Dis ce que tu as le plus aimé dans les activités:

Dis ce que tu as le moins aimé dans les activités:

Aimerais-tu participer de nouveau à de telles activités?

oui ☐ non ☐ je ne sais pas ☐

Si tu coches oui ou non, dis pourquoi:

Merci de ta collaboration
L'Équipe de mentorat

École: _____

Programme de mentorat, année scolaire 198 - 198

QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DES ENSEIGNANTS

Si un ou plusieurs élèves de votre classe ont participé à un programme de mentorat, pourriez-vous répondre à ces questions?

Vos réponses et vos commentaires nous aideront à évaluer le programme offert aux élèves de votre classe.

1. Modalités de la prise en charge

Quelles étaient les activités offertes par le mentor?

_____

_____

Combien d'élèves ont participé à ces activités? _____

Quelle était la fréquence de ces activités? _____

Où s'effectuaient-elles? _____

Quand avaient-elles lieu?

_____

Combien de temps duraient-elles? _____

Ces activités ont-elles nécessité une compression du programme scolaire?

_____

2. Régularité des activités

Les activités ont-elles été suspendues par le mentor?

jamais ☐ occasionnellement ☐ souvent ☐

3. Fréquentation des activités par les élèves

Est-ce que les élèves se sont absentés sans raison valable des activités de mentorat?

_____

4. Qualité de vos rapports avec les élèves

Lorsque les élèves parlaient de leur mentor, que disaient-ils?

_____

_____

5. Effets du programme sur la vie de classe

Avez-vous observé certains changements chez les élèves inscrits au mentorat? Si oui, lesquels?

_____

_____

6. Utilité du mentorat

À votre avis, à quel niveau ou dans quel domaine le mentorat a-t-il été utile?

_____

_____

S'il n'a pas été utile, dites pourquoi _____

_____

Que faudrait-il modifier pour qu'il soit utile? _____

_____

Doit-on renouveler ce type de programme, l'année prochaine?

_____ Si oui, dites pourquoi:

_____

_____

_____

Merci de votre collaboration
L'Équipe de mentorat

École: _____

Programme de mentorat, année scolaire 198 - 198

QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DES PARENTS

Votre enfant _____

élève de _____ a participé cette année à un

programme de mentorat organisé par _____

En répondant aux questions suivantes, vous nous aiderez à mieux connaître vos impressions par rapport au programme.

À quelles activités votre enfant a-t-il participé?

_____

_____

Vous en a-t-il parlé?

jamais ☐ occasionnellement ☐ souvent ☐

Si vous avez répondu occasionnellement ou souvent, dites de quoi vous parlait votre enfant:

_____

_____

_____

Comment vous en parlait-il?

_____

_____

Arrivait-il à votre enfant de procéder à certains préparatifs en vue des activités?

jamais ☐ occasionnellement ☐ souvent ☐

Si vous répondez occasionnellement ou souvent, que faisait-il exactement?

_____

_____

À votre avis, ces activités ont-elles été profitables à votre enfant?

un peu ☐ moyennement ☐ beaucoup ☐

Quelle que soit votre réponse, précisez à quel niveau.

_____

_____

Êtes-vous satisfait des activités que votre enfant a suivies?

un peu ☐ moyennement ☐ beaucoup ☐

Dites pourquoi:

_____

_____

_____

Si votre réponse est "un peu" ou "moyennement", que faudrait-il changer?

Seriez-vous d'accord pour que votre enfant poursuive ce type d'activités dirigées, l'année prochaine?

oui ☐ non ☐

Merci de votre collaboration
L'Équipe de mentorat

Ecole: _____

Programme de mentorat, année scolaire 198 - 198

QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DES MENTORS

Vous vous êtes engagé durant cette année scolaire dans un programme de mentorat auprès d'un élève ou d'un groupe d'élèves. Afin de connaître vos impressions sur votre expérience, nous aimerions que vous nous retourniez ce questionnaire dûment rempli.

Nom: _____

Type d'activités organisées dans le cadre du programme: _____

_____

Durée du programme: _____

Fréquence des activités: _____ lieu des activités: _____

Horaire des activités: _____

Nombre d'élèves reçus dans le cadre du programme: _____
(S.V.P., joindre la liste des élèves)

À votre avis, à quel niveau, dans quel domaine le programme de mentorat dans lequel vous vous êtes engagé a-t-il été profitable, bénéfique pour les élèves?

_____

_____

_____

_____

_____

Si l'expérience a été bénéfique pour vous, en quoi l'a-t-elle été?

Si vous avez rencontré des difficultés, précisez lesquelles:

Avez-vous des suggestions à faire concernant la ou les façons d'éviter les difficultés auxquelles vous avez fait face?

Souhaiteriez-vous poursuivre cette expérience l'an prochain? Si oui, pourriez-vous nous faire part de vos motivations?

Merci de votre collaboration
L'Equipe de mentorat

Déjà parus dans la collection DOUANCE (C.E.C.M.):

Actes du premier colloque national au Québec sur la douance, 1984.

La classe-ressource: une formule de services adaptée aux besoins des élèves doués ou talentueux, par Line Massé, 1985.

Comment répondre aux besoins des élèves doués dans l'école régulière, par Line Massé, 1985. (Cinq cahiers.)

La créativité à l'école primaire: une habileté à développer, par Hélène Boudreau, 1984. (Cahier et fiches.)

Les élèves doués : une clientèle négligée, par Line Massé, 1984. (Vidéogramme et guide d'accompagnement.)

La recherche autonome: une approche à privilégier avec les élèves doués du primaire, par Line Massé, 1984.

La recherche autonome: une approche à privilégier avec les élèves doués du secondaire, par Carole Morelli, 1985. (Quatre cahiers.)

L'organisation fonctionnelle de la classe, par Aline Meiner et Georges Ouellet, 1986.

Les centres d'apprentissage auto-gérés pour élèves doués, par Christiane Drolet, Ann-Zoé Trahan, Line Massé, Luc Longtin et Georges Ouellet, 1986. (Deux cahiers.)

Identification des élèves doués et talentueux par leurs pairs: une approche sociométrique, par Marcel St-Jacques, 1986.

Développement de services pour les élèves doués ou talentueux. Guide pour le perfectionnement des enseignants, par M. Pontbriand et al., 1986.

N'hésitez pas à faire part au Service des études de vos commentaires sur ses publications.

POUR COMMANDER

PERSONNEL DE LA C.É.C.M.

Commander au magasin, à l'aide de la formule habituelle.

EXTÉRIEUR DE LA C.É.C.M.

S'adresser à :

Laurent Lamarche
Service des études
C.É.C.M.
3737, rue Sherbrooke est
Montréal (Québec)
H1X 3B3

(514) 596-6189

880850